

## INFO COLLECTE

# L'Agglo Seine-Eure vous informe

Les extensions des consignes de tri mises en place en 2021 ainsi que la loi relative à la gestion des bio déchets ont permis de constater une **diminution significative du volume d'ordures ménagères** présenté par les ménages du territoire.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, **la fréquence de collecte des ordures ménagères sera réduite à une fois tous les 15 jours.**

Cette optimisation de service a pour objectif de :

- Maîtriser les **coûts de collecte**,
- Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les bennes de collecte et ainsi réduire nos **émissions de gaz à effet de serre.**

Selon la configuration de votre ménage, vous pouvez être amené à devoir **changer de bac de collecte dédié aux ordures ménagères**, pour un volume plus grand\*. Vous pouvez en faire la demande **gratuitement** auprès de votre mairie ou de l'Agglo Seine-Eure (selon votre commune de résidence).

→ Vous habitez La Haye-le-Comte,  
Le Vaudreuil, Léry ou Pont-de-l'Arche ?  
Contactez l'Agglo Seine-Eure (02 32 50 85 64  
ou [proprete.urbaine@seine-eure.com](mailto:proprete.urbaine@seine-eure.com))  
ou [compléter le formulaire en ligne.](#)



→ Vous habitez une autre commune du territoire ?  
Contactez votre mairie.

\* Votre bac est cassé, non conforme voire inexistant ?  
Vous pouvez aussi en demander un gratuitement !

seine  
-eure  
agglo

